



Holiday Homes by Hiscox



Votre tranquillité est un **luxe**.

Votre seconde résidence, c'est ce havre de paix où vous savourez la qualité de l'existence.

Holiday Homes by Hiscox est l'assurance habitation tous risques pour votre seconde habitation partout dans l'UE.

Nous assurons depuis des années des habitations à l'étranger, et avec Holiday Homes by Hiscox, vous profitez de cette expertise.





Un problème de chaudière survenu pendant l'hiver a rendu la villa de notre assuré, située dans le midi de la France, complètement inhabitable. Il n'a cependant découvert l'étendue des dégâts qu'au mois de mai, à son arrivée. La suie avait recouvert tous les murs intérieurs, sa collection de tableaux et différents objets de valeur. Hiscox a immédiatement logé la famille dans une villa de vacances de remplacement. Dans le même temps, nous avons envoyé une équipe de nettoyage spécialisée et, une semaine plus tard, notre client a retrouvé sa villa dans un état impeccable.

« Las coberturas de los seguros » Où est le dictionnaire...

Une police d'assurance n'est pas vraiment une lecture de vacances ... Avec ses conditions rédigées en français, Holiday Homes by Hiscox vous facilite la vie. De plus, avec Holiday Homes by Hiscox, la procédure de souscription est limpide. Vous répondez à quelques questions, et vous avez calculé votre prime en 5 minutes seulement.

Votre tranquillité d'esprit, notre souci

Le règlement des dommages se fait par le biais de votre courtier en Belgique. Nous remettons votre seconde habitation en ordre après toute catastrophe. Avec rapidité et efficacité. Vous aurez uniquement affaire à des experts parlant français ou anglais. Ils connaissent parfaitement votre situation sur place et surtout, ils comprennent que vous êtes en vacances. Chez Hiscox, nous vous évitons tout stress inutile.

Couverture

- ✓ Garantie piscine
- ✓ Garantie jardin
- ✓ Frais de relogement et perte de loyer

Risques non-couverts

- ✓ Détérioration graduelle
- ✓ Tout dommage causé intentionnellement par l'assuré
- ✓ Guerre

Ombudsman des assurances:
Square des Meeûs 35, 1000 Bruxelles -
T 00 32 (0) 25 47 58 71
E info@ombudsman.as
www.ombudsman.as

Hiscox SA, succursale belge, établie à
Avenue du Bourget 42 B8, 1130 Bruxelles,
enregistrée à la Banque Carrefour des
Entreprises sous le numéro 0683.642.934
et admis par la Banque nationale de
Belgique ("BNB"- Avenue du Berlaumont 14,
1000 Bruxelles, Belgique) sous le
numéro 3099;

Hiscox SA est un assureur luxembourgeois
ayant son siège social à 35F avenue JF
Kennedy, 1855 Luxembourg, Grand-Duché
de Luxembourg, (Registre de Commerce et
des Sociétés: B217018). Il est supervisé par
le Commissariat aux assurances ("CAA"-7,
boulevard Joseph II, 1840 Luxembourg,
Grand-Duché de Luxembourg).



Disclaimer: Aucun droit ne peut découler de cette vue d'ensemble et de l'exemple de sinistre. Nous vous invitons à vous adresser à votre courtier pour obtenir une offre personnalisée. Pour obtenir des renseignements complets sur la couverture, veuillez vous référer au formulaire IPID en question ainsi qu'aux conditions générales et spéciales de la police. Ces informations sont disponibles sur notre site <https://www.Hiscox.be/fr> ou par l'intermédiaire de votre courtier. Afin de bénéficier d'une compréhension complète de ce produit, nous attirons votre attention sur la nécessité de parcourir l'entièreté de ces documents avant la signature du contrat d'assurance.